

Architecture & technique

Equipement technique

Des luminaires

qui passent au vert

Sécurlite, un entrepreneur éclairé de la Sarthe, a choisi l'écoconception.



1 - Grâce au tri sélectif, Sécurlite a réduit de 30 à 40 % ses coûts de traitement de déchets.

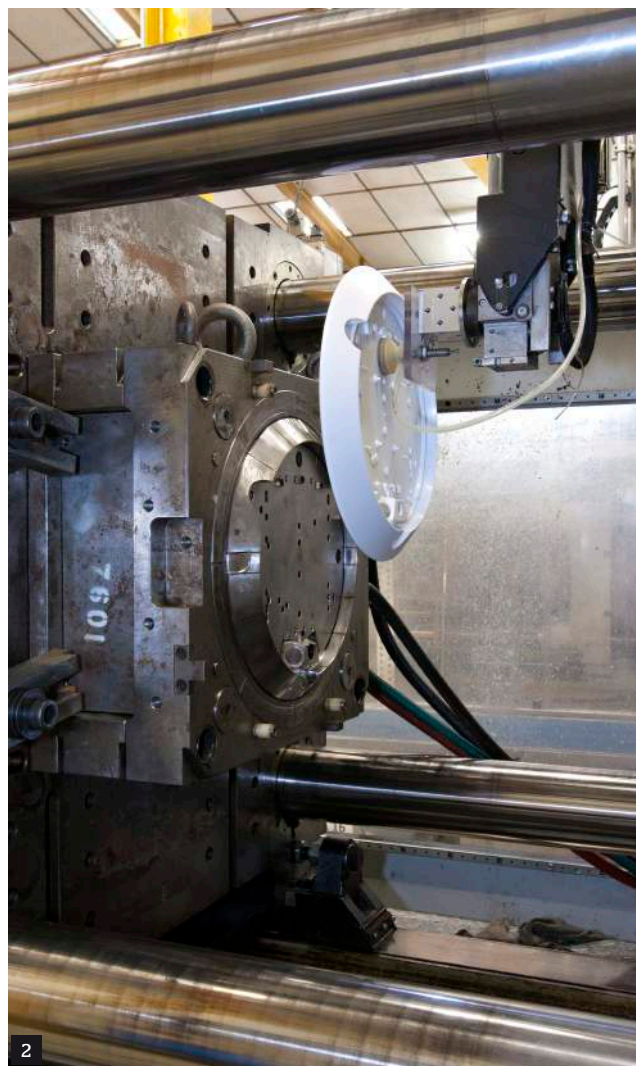
2 - La fabrication du socle de Voila R, dernier né du catalogue, à base de plastique recyclé, résulte du broyage de CD et de DVD.

3 - L'ensemble des pièces du Voila R sont remplaçables.

4 - Le propriétaire d'un luminaire Titan, destiné aux espaces publics, peut choisir une lampe à décharge ou des LED. La transition d'une technologie à l'autre ne nécessite pas de changer l'enveloppe.

Implanté à La Ferté-Bernard (Sarthe) depuis 1986, le constructeur de luminaires Sécurlite a décidé d'ouvrir, en 2013, une chaîne d'assemblage de composants électroniques, sur son site historique. Les circuits imprimés et les modules de diodes électroluminescentes (LED) de la société sortent donc désormais d'une usine française de 44 employés. Pour Laurent Prat, son P-DG, ce choix relève d'une stratégie mûrement réfléchie : « Quand vous fondez votre philosophie sur la responsabilité sociétale de l'entreprise, vous devez prendre en compte votre territoire et revenir à une approche locale. Dans le domaine de l'électronique, nous avons débuté avec la création d'un laboratoire interne de R & D, en 2011. Puis, nous avons continué avec l'installation d'un outil de production. Auparavant, nous importions des détecteurs de mouvement du Royaume-Uni ou d'Allemagne. Aujourd'hui, c'est nous qui les exportons. » De cette façon, la majorité du catalogue est labellisé Origine France Garantie par Bureau Veritas.

L'intégration des préoccupations environnementales et sociales ne se limite pas à une fabrication locale. Dès la conception d'un système, les ingénieurs utilisent le logiciel d'analyse



de cycle de vie Eime, de Bureau Veritas Codde. Les deux nouveautés de l'année 2015 témoignent du soin accordé à l'écoconception. Lancé en octobre 2014, le luminaire Voila R comporte une base en plastique recyclé. Le polycarbonate utilisé provient de CD et de DVD usagés.

«Nous importons des détecteurs de mouvement. Aujourd'hui, nous les produisons et nous les exportons.»

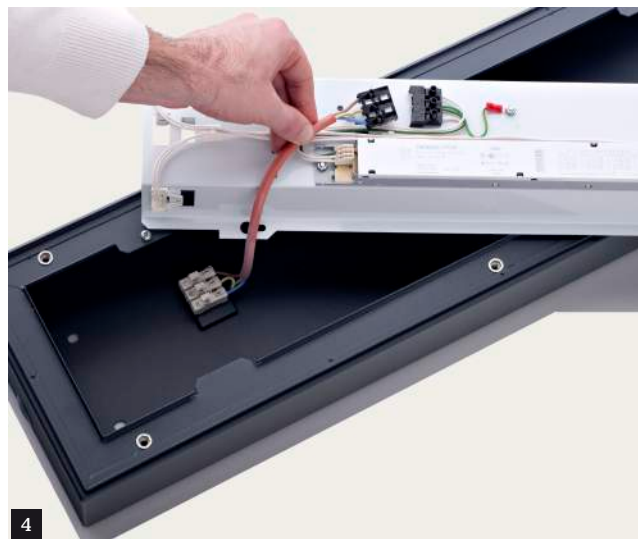
«Ses pièces sont faciles à démonter et à remplacer», précise Laurent Prat. Seconde innovation, le luminaire Effice se décline en trois modèles: un premier, standard, un deuxième dédié aux escaliers et un troisième pour les couloirs. Au moyen d'optiques spécifiques, le flux est orienté de manière à éclairer au mieux les lieux. «L'adaptation de la lumière à l'environnement réduit le nombre d'équipements nécessaires à la satisfaction des critères réglementaires», souligne le P-DG. La consommation énergétique est également réduite. Les acheteurs intéressés peuvent avoir accès à

l'empreinte environnementale de chaque produit. Celle-ci est établie par l'association PEP ecopassport, dont Sécurilite est membre fondateur.

l'empreinte environnementale de chaque produit. Celle-ci est établie par l'association PEP ecopassport, dont Sécurilite est membre fondateur.

Un atout à l'export. Enfin, le cercle de l'économie circulaire ne serait pas complet sans une implication dans le recyclage. Elle débute dans l'enceinte même de l'usine. «Avec la mise en place du tri sélectif, nous avons économisé entre 30 et 40 % du coût de traitement des déchets», note Laurent Prat. Par ailleurs, l'entreprise est adhérente de la filière de recyclage des déchets d'équipements électriques électroniques (DEEE) des professionnels, organisée par l'éco-organisme Recylum. «Le calcul de l'écocontribution est encore difficile à expliquer et il pourrait être simplifié pour les PME. L'amélioration de la collecte des déchets est également un axe central de travail», ajoute-t-il.

Tous ces efforts attirent certains clients, notamment la Scandinavie, où la demande est exigeante en termes d'écoconception. Entre 2008 et 2010, Sécurilite a livré un millier de luminaires à la ville de Stockholm. «En France, on constate l'émergence d'une conscience citoyenne sur ces questions. Toutefois, les budgets publics fondent, remarque le P-DG. Nous devons donc être en mesure de proposer des équipements à un prix compétitif. Une stratégie ancrée dans l'écoconception représente peut-être un surcoût. Cependant, pour une PME française, il est plus sain de viser l'excellence sur des produits spécifiques que de chercher des prix bas.» A l'aune de ce changement des mentalités, la démarche de Sécurilite pourrait se révéler une anticipation audacieuse du marché. ● Mathieu Dejeu



« Il faut améliorer le tri »

« Créé en 2005, Recylum est l'éco-organisme responsable de la collecte et du recyclage des lampes et des équipements électriques professionnels (DEEE Pro) du bâtiment, de l'industrie, de la recherche et du médical. Aujourd'hui, en France, 43 % des lampes sont collectées et 5 % des DEEE Pro du bâtiment, alors que les objectifs européens sont fixés à 65 % pour 2019. Un des principaux axes de développe-

ment est la mise en place du tri des DEEE Pro sur les chantiers de démolition, car ils finissent trop souvent dans une benne commune, sans dépollution. À cet effet, Recylum réunit l'ensemble des acteurs du bâtiment autour du projet Démoclès. Il vise à améliorer le tri et le recyclage des éléments de second œuvre, grâce notamment à des chantiers-tests. »

Hervé Grimaud, directeur général de Recylum